

Ils se combattent l'un et l'autre. Mais dire que la vertu est un milieu entre deux vices, voilà qui bouleverser mes idées. Si donc tu veux que j'emploie cette sentence philosophique, tâche de la concilier avec ce cher exemple de ma chère grammaire.

CONCRET.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUEBEC, 5 MAI 1880.

Concert de Mgr de Laval.

Après les flatteuses appréciations faites par les divers journaux de cette ville, nous serions peut-être dispensés de dire notre mot touchant le concert de jeudi dernier. Cependant, notre qualité de journaliste et le désir bien légitime de témoigner toute notre reconnaissance aux bienveillants artistes qui ont prêté un concours si généreux au succès de ce concert, nous empêchent de passer sous silence une soirée vraiment digne de celui qui en était l'objet.

Disons de suite qu'on y a fait de la jolie musique qui a été bien appréciée et fort goûtée. Sous l'habile direction de M. McKernan, la fanfare du Séminaire a rendu avec puissance la partie qui lui était échue, savoir, un *Caprice* de Smith, et en particulier le *Twinkling Star* et la *Vallée des Roses*, de F. Damian.

L'ouverture des *Dragons de Villars* a été enlevée d'une manière tout-à-fait entraînante. Le chœur de l'orgue a aussi bien réussi dans *Les martyrs* de Chs. Gounod.

L'*Orphéon en voyage* de L. de Rillé et *France! France!* de Thomas, ont eu un succès des plus brillants. Il suffit de dire que ces deux chœurs étaient chantés par la Société Orphéonique, dont nous connaissons déjà les heureux précédents. Des applaudissements enthousiastes ont accueilli surtout le premier de ces morceaux, et Messieurs les Orphéonistes ont été obligés de céder aux persistantes acclamations de l'assemblée et de nous répéter une partie de ce morceau si entraînant et par la beauté de la musique et par l'habileté avec laquelle il était rendu.

De mémoire d'écolier, nous ne nous rappelons pas qu'un chœur ait jamais eu un pareil succès. C'est pour nos amis les orphéonistes une digne récompense de la peine qu'ils se sont donnée pour atteindre ce haut degré de perfection qui leur a valu les applaudissements enthousiastes de toute la salle. Ajoutons que leur mérite est d'autant plus grand que, d'après les règles de la Société Orphéonique, tous les exercices ont lieu exclusivement durant les récréations. Comme

on le voit le travail a été rude, pénible même, mais les lauriers n'en sont que plus beaux.

La *Cantate*, cet immortel refrain de chaque année, a été chantée avec un entrain tout nouveau. Sous l'énergique direction de M. l'abbé Fraser, notre professeur de musique, les chœurs et les artistes y ont mis un véritable enthousiasme qui s'est bien vite communiqué à l'auditoire.

Monsieur Jos. Roy, L.B. LL.B. était chargé de la partie oratoire. Grâce à une voix agréable, à une déclamation facile et puissante, l'orateur a été écouté avec plaisir et intérêt. Il nous a montré, dans un style élégant, le rôle de la religion et les bienfaits du christianisme chez les nations en général et en particulier dans notre beau Canada. Ces considérations générales l'ont amené à envisager plus sûrement toute la grandeur et l'importance de l'action de Mgr de Laval dans la Nouvelle-France.

A la fin de son discours, il a trouvé à l'adresse de Mgr l'Archevêque et des Messieurs du Séminaire des paroles toutes inspirées d'un vif sentiment de reconnaissance et de gratitude pour leur dévouement infatigable à l'instruction religieuse et civile de la jeunesse.

L'orateur exprimait bien en ce moment les sentiments de toute l'assemblée, et en particulier ceux des élèves du Séminaire.

Nous remarquons parmi les auditeurs Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, M. le Recteur de l'Université, les Honorables Loranger, Flynn, Robertson, Lynch, Pâquet, Son Honneur le Juge Taschereau, M. le Curé de Québec, une foule de membres du clergé, ainsi que l'élite de la société de Québec.—La soirée a fort bien réussi et les auditeurs se sont retirés enchantés.

Nouvelles locales.

La commission chargée de s'occuper du procès de beatification et canonisation de Mgr de Laval est réorganisée. Mgr l'archevêque a bien voulu nommer juges, MM. les abbés M.-E. Methot, S. T. D., P. Rousel, S. T. D., A. Papineau S.-T. L.; promoteur fiscal M. l'abbé E. Bonneau; huissier apostolique M. l'abbé A.-A. Blais, docteur en droit canon; secrétaires, MM. les abbés N. Bruchesi, docteur en théologie et licencié en droit canon, et P. O'Leary. M. le Supérieur et M. l'abbé J. C. Laflamme, docteur en théologie, agissent comme postulants de la cause.

La première session a eu lieu dimanche dernier à la chapelle intérieure.

L'Université vient de conférer le titre de docteur es-lettres à Mgr Raymond, de St-Hyacinthe, à M. A. Esfèvre, Consul général de France et à l'Hon.

Juge A.-B. Routhier, et celui de docteur es-sciences à M. l'abbé L. Provancher.

On nous informe que M. l'abbé W. Plaisance, qui doit être fait prêtre à la Trinité, accompagnera Mgr l'Archevêque dans sa visite pastorale.

Société Laval

Les membres de la Société Laval se seraient accusés de ne pas offrir leur petite part d'hommage et de reconnaissance à la mémoire de leur glorieux patron lors du 258ème anniversaire de sa naissance. Quoique un peu tardif, vu des circonstances incontrôlables, son éloge n'a perdu aucun mérite; il semble plutôt avoir prolongé le temps, trop court, consacré à ce héros du sacerdoce, l'elu de Dieu et bientôt le Saint de son Eglise du Canada.

Monsieur Jules Beauset, récemment couronné dans le concours du prix Taschereau, avait bien voulu, malgré les sérieux travaux qui nécessitent un concours prochain, passer en revue cette vie si pleine de dévouement et de sacrifices. Il s'est acquitté de sa tâche avec un mérite réel. En toute autre circonstance nous aurions peut-être désiré un débit un peu plus soigné; mais Monsieur Beauset a su nous faire oublier ces petits détails par la beauté de son style et surtout par la justesse de sa pensée. Nous avons vu dans Mgr de Laval, le prêtre zélé, le missionnaire infatigable, le pontife éclairé luttant, contre la barbarie et les perfides stratagèmes des gouvernants injustes. Nous avons vu encore, réunis à ces nobles qualités, toutes les vertus civiques, se manifestant par des fondations et des établissements qui font aujourd'hui notre orgueil après avoir été le boulevard de la religion, de la force morale des canadiens.

La composition de M. Beauset est certainement excellente et nous sommes heureux de reproduire l'heureuse citation qu'il a faite en terminant. Ce sera rendre un hommage de plus à Mgr de Laval et rappeler le souvenir cheri de l'illustre Délégué Apostolique, enlevé si tôt à notre vénération.

"C'est la gloire de Mgr de Laval d'avoir ici, sur les bords du St-Laurent, établi un peuple façonné, dans une large mesure, d'après un idéal si élevé, un peuple dont l'organisation sociale est basée sur la vérité catholique, dont le courage a été éprouvé par les plus rudes épreuves, dont la charité embrasse toutes les formes de la souffrance; dont le génie à la fois délicat et plaisant, a déjà créé une littérature qui lui est propre; dont l'aspiration pour la liberté se concilie avec la plus sincère loyauté à la constitution qui le protège; et un peuple en un mot, qui, dans les diverses phases de sa vie domestique, civile et politique, ne perd jamais de vue ses destinées spirituelles et résiste, aux tendances dégradantes du matérialisme de notre temps. Puisse la bénédiction de Dieu, conserver longtemps un tel peuple! Puisse-t-il croi-